



DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE

Commune de MEXY

--oOo--

Rapport d'enquête géologique concernant

la décharge d'ordures ménagères

--oOo--

Par délibération en date du 14 février 1973, le Conseil Municipal de MEXY décidait la régularisation du dépôt communal d'ordures ménagères. Celui-ci est exploité depuis quelques années.

Monsieur le Professeur M. ROUBAULT, Collaborateur Principal au Service de la Carte Géologique de la France, m'a chargé de l'enquête. Je me suis rendu sur le terrain, en compagnie de l'appariteur municipal de MEXY, le 26 mai 1973.

I - RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

a) La commune

Situé à quelques kilomètres de Longwy, Méxy est un ancien village auquel la proximité des centres industriels de la Chiers a donné une vocation résidentielle. Les renseignements divers fournis par la municipalité sont consignés sur une fiche jointe au dossier de l'enquête.

Il existe un réseau d'eau potable dépendant du Syndicat des Eaux de Méxy : ce dernier dessert plusieurs villages. Les égoûts drainent les eaux usées vers une station d'épuration.

b) Le dépôt communal d'ordures ménagères

Déjà exploitée par la commune, la parcelle 132-ZA n'a pas été utilisée strictement comme dépôt d'ordures ménagères, puisque les déblais provenant de la construction d'un lotissement y ont été déversés.

II - SITUATION TOPOGRAPHIQUE

D'une surface approximative de 1,4 hectares, la parcelle 132-ZA se trouve pratiquement à la limite nord du ban communal de Méxy ; elle est desservie par un chemin rural. Entaillé par les vallées confluentes de la Chiers et de la Moulaine, le plateau calcaire de Méxy se termine au nord par une cuesta. Le terrain expertisé se situe en bordure de plateau, à l'amorce du front de la cuesta. La parcelle est inclinée vers le nord-est : le dénivelé maximal observable est de 9 mètres pour une distance horizontale de 180 mètres ; cette inclinaison explique l'exploitation de la décharge par remblayage.

La partie basse du terrain, non utilisée pour le moment, domine une voie à circulation intense : la route nationale N 52 allant de Longwy à Metz.

III - SITUATION GEOLOGIQUE

Le terrain concerné par l'enquête se trouve sur le Bajocien inférieur : la base de cet étage affleure en contrebas du site considéré, à la faveur des travaux d'élargissement de la route N 52.

Ce Bajocien inférieur est constitué de bancs métriques de calcaires gréseux alternant avec des lits décimétriques d'argilites. Au niveau de la décharge de Méxy, cette série semble surmontée par des faciès variés plus pauvres en matériaux argileux ou gréseux : on y rencontre des entroquites, des calcaires lumachelliques, des calcaires fins périrécifaux et des faciès récifaux.

Dans son ensemble, la parcelle 132-ZA est donc située stratigraphiquement au-dessus des calcaires gréseux du Bajocien inférieur et en-dessous du Bajocien moyen. Les couches sont pratiquement horizontales mais un léger fauchage les incline vers le nord.

Quant à la partie culminante du plateau de Méxy, elle est occupée par la base du Bajocien moyen constituée de biocalcarénites et des "Marnes de Longwy".

Les nappes aquifères dans cette série géologique se rencontreront :

- a) à la base du Bajocien, dans les calcaires gréseux, au-dessus des "Marnes micacées",
- b) dans le Bajocien moyen, en particulier en nappe peu profonde au niveau des "Marnes de Longwy".

Les circulations karstiques ne sont pas à exclure dans cette série où les calcaires récifaux sont représentés, et où un réseau de diaclases ouvertes a pu s'installer.

IV - RISQUES DE POLLUTION

L'implantation du dépôt d'ordures risque d'entraîner la contamination locale de la nappe du Bajocien inférieur. Ce risque s'étend sur un territoire qui débordé le ban communal de Méxy, c'est-à-dire vers la dépression de Rehon et de Longwy. Autant que l'enquêteur ait pu le constater, cette nappe n'est pas exploitée à des fins domestiques dans cette zone suspecte. Il serait imprudent à l'avenir, d'utiliser la production aquifère du Bajocien inférieur au nord immédiat de Méxy comme eau potable.

Les sources, puits et fontaines se trouvant dans les secteurs du "Grand Bois", de la "Cité Merlin", de la "Roche aux Carmes", du "Bois des Carmes", du "Bois de la Cure", de la "Croix-Chaudion", seront considérés comme dangereux.

Le captage du Syndicat des Eaux de Méxy n'est pas menacé par la présence du dépôt d'ordures. L'eau des fontaines exploitées au niveau du Bajocien inférieur, provient d'un relief boisé sans relation avec le plateau où se trouve la décharge.

Quant à la fontaine du village de Méxy, elle est alimentée par la nappe du Bajocien moyen et ne risque pas d'être polluée par les infiltrations provenant de la décharge.

V - CONCLUSION

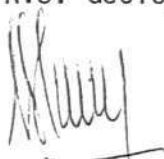
L'exploitation d'une décharge d'ordures ménagères à Méxy, entraîne un risque de pollution des ressources en eau du Bajocien inférieur calcaire, dans les secteurs cités au paragraphe IV.

En conséquence, si un avis favorable était donné à ce projet, il conviendrait de l'assortir d'une interdiction de captage des sources à l'intérieur de ces secteurs.

Vu,

Nancy, le 14 juin 1973

po/ P. BLAZY,
Directeur
E.N.S. Géologie



M. ROUBAULT,
Membre de l'Institut
Collaborateur Principal au Service
de la Carte Géologique de la France



G. EVEN,
Collaborateur Auxiliaire
au Service de la Carte
Géologique de la France

PLAN DE SITUATION



LEGENDE

ECHELLE 1/25 000



implantation du dépôt d'ordures ménagères

COMMUNE DE MEXY

